

### Modification des fréquences de collecte de la poubelle bleue à Larmor-Plage : Lorient Agglomération répond aux questions et besoins des habitants

Dans le cadre de la démarche d'optimisation des circuits de collecte des déchets, Larmor-Plage sera la 21<sup>e</sup> commune à rejoindre le dispositif en janvier 2025. D'ici cette date Lorient Agglomération se tient à la disposition des habitants de la commune pour répondre à toutes leurs interrogations et recueillir leurs éventuels besoins en nouveaux bacs.

Comme déjà 20 autres communes de l'Agglomération, la Ville de Larmor-Plage passera en janvier 2025 à une fréquence de collecte de la poubelle bleue toutes les deux semaines au lieu d'un ramassage hebdomadaire aujourd'hui. En effet, avec le tri des biodéchets (poubelle verte) et le tri de tous les emballages (poubelle jaune), Lorient Agglomération constate une diminution du volume de la poubelle bleue (déchets non recyclables) qu'il n'est donc plus nécessaire de collecter chaque semaine. La poubelle verte et la poubelle jaune resteront, quant à elles, collectées de façon hebdomadaire.



Au-delà de cet aspect pratique, la mise en œuvre de ces changements a pour objectif d'harmoniser les modalités de collecte à l'échelle du territoire mais aussi de réduire les distances parcourues par les camions-bennes et ainsi limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Contrairement aux autres communes sur lesquelles le programme d'optimisation des fréquences a été mis en place, Larmor-Plage a la particularité d'être, dans la plupart des cas, déjà équipée de poubelles récentes. Le bac vert à cuve réduite a été mis en place dès 2018 et les bacs jaunes ont également été renouvelés ces dernières années. Aussi, aucune enquête ne sera réalisée en porte-à-porte dans le cadre de cette opération hormis pour les commerçants et les habitants de petits collectifs.

Toutefois, afin d'accompagner au mieux les habitants vers ce changement de fréquence, Lorient Agglomération reste à la disposition des larmoriciens ne disposant pas encore d'équipements récents. Un dépliant expliquant le projet, rappelant les consignes de tri et donnant le numéro de téléphone d'une ligne dédiée sera prochainement distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Ce support viendra également préciser, pour ceux qui le souhaitent, comment effectuer une demande de changement de bacs (poubelle verte à cuve réduite, remplacement d'un bac par un modèle plus grand).

Pour ceux en ayant fait la demande, les nouvelles poubelles seront livrées dans les semaines qui suivent la validation du formulaire et les anciennes poubelles seront récupérées durant cette même intervention (sans présence nécessaire au sein du domicile). Aussi, pour faciliter leur reprise par les agents de maintenance, il sera demandé de placer ses anciens bacs de tri à l'extérieur de sa propriété, sur le domaine public.

#### Etapas clés du dispositif

- Depuis juin et jusqu'à août 2024 : enquête sur les besoins en bacs de tri des déchets uniquement auprès des petits collectifs et des commerçants.
- Depuis juin et jusqu'à décembre 2024 : réponses aux questions des habitants et à leurs éventuels besoins en nouveaux bacs.
- Entre août et décembre 2024 : livraison des nouvelles poubelles et récupération des anciennes pour les foyers en ayant fait la demande.
- Entre novembre et décembre 2024 : réception d'un courrier informant des nouveaux jours de collecte.
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 : modification des fréquences et du jour de ramassage des poubelles.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

